

REF: AT/DOT/SDT/ 257/2023.

LAGHOUEAT LE : 06 JUIN 2023

**A: Monsieur Le Gérant de l'entreprise
ETB RAYANE ABOUBAKEUR
136 RUE DE L'INDEPENDANCE LAGHOUEAT /LAGHOUEAT**

OBJET : Mise en demeure N° 01.
ODS N° : 18/2023
Contrat N° : 28/2021 du 04/05/2021
Projet : Travaux Pose Cable FO FTTH (ODN)-Cité 56/900 LOGTS AFLOU

-Vu le Procès verbale de réception provisoire des travaux (avec réserve) établi le 28/05/2023.
-Vu la visite de l'équipe technique en date du 06/06/2023.

J'ai le regret de vous informer, que je vous mets en demeure suite à votre retard lors de la levée des réserves relatives aux travaux susvisé en objet et ce malgré le délai accordé lors de la réception provisoire du 28/05/2023, Ce qui constitue un non-respect de vos engagement envers l'entreprise

A cet effet, Je vous invite à prendre toutes les disposition nécessaires pour la levée des réserves dans un délais de 8 jours, Le cas échéant Algérie Télécom se réserve tous les droits d'appliquer la réglementation en vigueur .

Le Directeur



Directeur opérationnel des
télécommunications de Laghouat
BOUTASSOUNA Yacine